



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2000
Français
Original: anglais

Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du développement à l'échelon intergouvernemental

Deuxième session de fond

12-23 février 2001

Rapport sur la réunion régionale consultative chargée d'examiner la question du financement du développement dans la région de l'Europe Genève, 6 et 7 décembre 2000

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-15	2
I. Mobilisation de ressources financières pour la mutation et le développement : la dimension nationale	16-26	4
II. Rôle de l'aide publique dans la mise en place de conditions propices au développement durable	27-38	5
III. L'investissement étranger direct et la restructuration de l'économie des pays en transition et des pays émergents	39-48	8
IV. Perspective régionale des questions financières mondiales	49-60	10
V. Conclusions	61-62	11
Annexes		
I. Résumé du Président		13
II. Programme de la réunion		16

Introduction

1. La réunion régionale consultative chargée d'examiner la question du financement du développement dans la région de l'Europe a été ouverte par Danna Hübner, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe (CEE), qui a rappelé que le principal objectif de la rencontre était d'échanger des idées et des données d'expérience concernant les moyens d'attirer des flux de capitaux publics et privés dans les pays en transition et de s'en servir efficacement aux fins du développement. On attendait aussi de la réunion qu'il s'en dégage des points de vue régionaux sur les questions que pose la gouvernance des systèmes monétaire et financier à l'échelon mondial. Mme Hübner a rappelé que la réunion s'inscrivait dans le cadre des préparatifs de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du développement à l'échelon intergouvernemental, qui doit avoir lieu en 2002.

2. Jørgen Bøjer (Danemark), Président du Comité préparatoire de la Réunion de haut niveau, a été élu Président de la réunion. Il a donné des précisions sur les préparatifs de la Réunion de haut niveau, signalant notamment la participation d'autres commissions régionales, d'organismes des Nations Unies, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ainsi que d'entités de la société civile et du monde des affaires.

Déroulement de la réunion

3. La réunion a consisté en une série de cinq tables rondes, dont chacune a porté sur un thème correspondant à un aspect particulier du problème général du financement du développement.

4. Le présent rapport reprend les vues et les suggestions formulées par les experts, les États membres, les organisations non gouvernementales et les représentants du secteur de l'entreprise privée. On y trouve exposés les enseignements tirés de l'expérience acquise dans la région, ainsi que les conclusions qu'il pourrait être utile d'aborder dans le cadre des préparatifs de la Réunion de haut niveau. Ce qui suit n'est pas un texte approuvé par les gouvernements membres de la CEE mais un compte rendu des débats, établi par le secrétaire de la Commission. Le résumé du Président figure à l'annexe I et le programme de la réunion à l'annexe II.

Financement de la mutation et du développement économiques des pays en transition de la région de la CEE

5. Certains points importants ont été soulevés en séance plénière et repris plus en détail lors des séances de travail qui ont suivi. On a souligné que l'Europe était un cas unique sur le plan des disparités entre pays sur le plan du développement économique. Le revenu réel par habitant est beaucoup plus faible dans les pays en transition que dans les pays d'Europe occidentale, mais il y a aussi de grands écarts, sur le plan du développement économique, entre les pays en transition eux-mêmes, ce qui fait ressortir l'importance des questions relatives au financement du développement en Europe. Un des grands objectifs des politiques économiques est de connaître une croissance économique soutenue et de réduire sensiblement les écarts de revenu entre Est et Ouest. Mais l'expérience montre que le rattrapage prendra un temps considérable et nécessitera une restructuration massive des économies concernées, d'où le besoin d'investissements énormes en équipements et en ressources humaines, qu'il faudra financer principalement au moyen de ressources nationales.

6. Il a été souligné que nombre de pays en transition se heurtent à des problèmes chroniques dans les domaines économique et social, problèmes qui sont essentiellement ceux du sous-développement – notamment un revenu réel moyen par habitant très faible (par rapport aux niveaux internationaux), beaucoup de pauvres, des services de santé insuffisants, une fracture sociale de plus en plus profonde et une augmentation des écarts de revenu. Les problèmes de la transition viennent s'ajouter à ceux du développement, et le tout est démultiplié par les répercussions économiques et politiques d'une crise de mutation sans précédent, ainsi que par celles de nombreux conflits et même de guerres dans certains secteurs de la région. On obtient ainsi un cocktail extrêmement complexe de problèmes, qui a plongé ces pays et leur population dans des souffrances insupportables et les a soumis à des tensions excessives.

7. Les donateurs occidentaux ont constaté que le développement économique et son financement demeuraient une question primordiale, et que les activités menant à la Réunion de haut niveau offraient donc une excellente occasion de mettre le doigt sur les facteurs déterminants de la croissance économique et de la lutte contre la pauvreté. Ils ont souligné que des facteurs internes, surtout pour ce qui est de mener des politi-

ques cohérentes de réforme en vue de réaliser des progrès largement répartis sur les plans économique et social, revêtaient la plus grande importance pour le processus de transition et pour le développement économique en général. Il faut considérer l'aide au développement comme un catalyseur qui facilite et soutient les efforts du pays lui-même. Il convient de diriger son attention vers des mesures visant à améliorer le rendement de l'aide, notamment grâce à une meilleure coordination entre les pays donateurs et les institutions financières internationales. On a insisté sur le fait qu'il fallait que les pays développés s'efforcent d'atteindre dès que possible l'objectif consistant à porter l'aide publique au développement (APD) à 0,7 % du produit intérieur brut (PIB). Vu la disparité des niveaux de développement et la diversité des problèmes qui en découle, il faut adapter aussi bien l'aide publique que les mesures d'allègement de la dette aux besoins et à la situation propres de chaque pays. On a également noté que l'amélioration de l'accès aux marchés pour les exportations des pays en développement était un élément fondamental si on voulait favoriser la croissance économique de ces pays.

Stratégies

8. On a fait observer qu'il n'existait pas de panacée pour réaliser le développement économique et rattraper les pays plus développés. La recette dépend d'une foule d'éléments, dont on a du mal à fixer l'importance relative. D'une manière plus générale, le facteur déterminant est la capacité d'absorption interne, qui à son tour dépend d'autres facteurs tels que l'efficacité des institutions, la stabilité de l'économie, les réformes structurelles, une bonne intégration dans le système mondial de répartition du travail et la qualité du capital humain.

9. Il a été noté par ailleurs que l'application persistante de politiques de réforme cohérentes était une condition *sine qua non* d'un développement réussi. Le secteur des entreprises existantes devrait être soumis à des contraintes budgétaires rigoureuses, et il faut que soient réunies des conditions propices à la création de nouvelles entreprises, surtout de taille petite ou moyenne (PME).

Investissement productif et investissement étranger direct

10. L'investissement productif est le moteur de l'évolution technologique, et il doit donc être au coeur de l'action menée pour créer des structures économi-

ques concurrentielles dans les pays en transition. Il est difficile de déterminer si c'est l'investissement qui entraîne la croissance économique ou le contraire, et le mieux est de se contenter de voir la synergie entre les deux. On s'est inquiété que le manque d'investissements productifs et des taux de croissance décevants pourraient faire perdre de leur capital humain aux pays en transition, soit par l'émigration soit du fait de la détérioration des compétences qui va de pair avec la persistance d'un taux de chômage élevé.

11. L'investissement étranger direct peut jouer un rôle de catalyseur dans le processus de transition, puisqu'il apporte non seulement des fonds pour le financement du déficit extérieur mais aussi de nouvelles technologies et du savoir-faire.

Financement intérieur et extérieur

12. On a constaté que les pays en transition étaient très différents les uns des autres sur le plan des problèmes de financement extérieur. Quoiqu'il en soit, le gros de l'investissement intérieur est presque toujours financé par des moyens intérieurs.

13. Dans les plus avancés des pays candidats à l'admission à l'Union européenne, le plus grand problème à régler est le déséquilibre entre épargne et investissement. En face d'un faible taux d'épargne (dû en partie à des facteurs démographiques) existent de très grands besoins en matière d'investissement, en partie liés à la nécessité de remplir les conditions exigeantes correspondant à l'acquis communautaire, dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et des transports. Cependant, ces pays disposent de plus en plus de capitaux privés (étrangers), ce qui réduit les besoins d'aide publique bilatérale ou multilatérale.

14. Par contre, dans les pays en transition moins développés, l'épargne intérieure est faible et l'intermédiation financière insuffisamment développée. Les États ont des sources de recettes intérieures insuffisantes, qui ne leur permettent même pas de remplir leur rôle de « gardien de nuit ». L'afflux de capitaux privés ne se matérialise que d'une manière limitée. Ces pays continuent à dépendre lourdement de l'aide publique, dont une des premières priorités devrait être le financement de projets publics d'infrastructure.

Rôle de l'aide publique

15. Il a été souligné qu'une aide publique de la part des pays occidentaux était indispensable pour que la

transition puisse être menée à bien et que soit créée une base à partir de laquelle chaque pays puisse connaître un développement économique durable – mais il a aussi été souligné que l'aide publique ne pouvait que venir en complément de l'action menée par le pays lui-même. D'autre part, les donateurs occidentaux ne devraient pas oublier qu'il est dans leur propre intérêt que le processus de transition aboutisse, car cela aidera à assurer durablement la stabilité économique et politique de toute l'Europe. C'était là un des enseignements tirés du plan Marshall, qui avait été le fruit d'une évaluation réaliste, menée dans une optique à long terme, de ce qu'il fallait pour assurer la reprise économique et la stabilité politique en Europe occidentale après la Deuxième Guerre mondiale.

I. Mobilisation de ressources financières pour la mutation et le développement : la dimension nationale

Problèmes posés par la mobilisation de ressources nationales pendant la mutation économique

16. La mobilisation de ressources nationales est un facteur de croissance important depuis la révolution industrielle, une grande partie de l'investissement intérieur qui a été le moteur de la croissance ayant été financé au moyen d'une épargne d'origine nationale. Cela reste vrai aujourd'hui, mais les pays de la partie orientale de la CEE ont à faire face au coût exceptionnellement élevé, sur les plans social et économique, de leur mutation. Bien que l'épargne ait augmenté au cours de la deuxième moitié des années 90, il semble y avoir une disparité très nette dans la région entre la demande d'investissement et la disponibilité de ressources nationales.

Le couple épargne-investissement et l'insuffisance d'intermédiation financière

17. Il a été signalé que, d'après une étude réalisée récemment par le secrétariat de la CEE, il existe dans tous les pays en transition une forte corrélation entre les taux d'épargne et d'investissement. Mais le rôle de l'épargne dans la croissance est une notion ambivalente en théorie économique. L'augmentation de l'épargne peut avoir pour conséquence une hausse de l'investissement, qui peut avoir pour effet d'accélérer

la croissance – mais, dans l'autre sens, une croissance plus rapide peut aussi stimuler l'épargne. Quoiqu'il en soit, les taux élevés d'épargne et d'investissement observés dans la plupart des pays en voie de mutation économique tranchent avec la disparité de leurs taux de croissance.

18. La plupart des participants se sont accordés à penser que le manque d'institutions ou l'inefficacité de celles-ci semblaient être une des principales raisons pour lesquelles l'épargne nationale n'était pas toujours dirigée vers l'investissement. Un cadre réglementaire défectueux freine le développement des marchés financiers, ce qui à son tour entrave la mobilisation de l'épargne nationale. Une mauvaise gouvernance du secteur bancaire peut aussi peser sur l'investissement. Par ailleurs, l'éclosion d'un marché immobilier peut beaucoup aider à faire progresser l'intermédiation, mais pour cela il faut que le cadre législatif du droit de propriété soit bien défini. L'inefficacité des institutions financières peut saper la confiance des ménages et des entreprises, ce qui a pour effet d'aggraver le décalage financier.

19. Le développement des systèmes financiers et des marchés des capitaux dans les pays en transition a donc été jugé très important pour la mobilisation de l'épargne privée. Il y a de fortes indications que plus un pays a un système financier développé, mieux il dirige son épargne vers l'investissement. Aussi l'accélération des réformes financières dans les pays en transition devrait-elle stimuler l'épargne privée et, par voie de conséquence, contribuer à accélérer la croissance. En attendant que ce soit le cas, s'il existe une épargne excédentaire mais les institutions sont inefficaces ou inexistantes, les institutions financières internationales devraient intervenir et mobiliser les fonds locaux en faveur de l'investissement.

20. D'autre part, on s'est accordé à penser que l'ensemble des conditions macroéconomiques jouait aussi un rôle important pour ce qui est de réduire le décalage financier. Pour que le taux d'épargne augmente, il faut que de bonnes politiques macroéconomiques soient en place, et la cohérence entre les politiques intérieures et extérieures peut aussi aider à diriger l'épargne nationale vers l'investissement.

21. Certains participants se sont aussi inquiétés de ce que la région avait une pyramide des âges défavorable, c'est-à-dire qu'elle comptait une proportion de plus en plus forte de personnes âgées, dont la propension à

épargner est faible. Cela a des conséquences importantes pour la protection sociale. Au fur et à mesure que la population vieillit, les dépenses que l'État consacre aux pensions ont tendance à augmenter en pourcentage du PIB. Toutes choses étant égales d'ailleurs, cela entraîne une baisse du taux d'épargne. Certains éléments portent aussi à penser que les gens n'épargnent pas pendant leurs meilleures années comme le voudrait l'hypothèse du cycle de vie.

Financement des petites et moyennes entreprises

22. On a considéré qu'il était important de faire en sorte que soient réunies des conditions propices au financement des PME. Les crédits des banques étrangères sont le plus souvent dirigés vers les secteurs les plus rentables, où il n'y a généralement pas de PME. Bien que les organismes de crédit internationaux apportent un appui aux PME, les banques locales ne le font pas, soit que les institutions voulues n'existent pas, soit en raison d'une mauvaise gouvernance, soit par incompetence. Néanmoins, les PME se développent dans certains pays parce que le gros de leurs investissements est autofinancé.

Partenariats entre organismes publics et privés

23. L'État et les institutions publiques peuvent mobiliser des fonds privés pour financer des projets d'infrastructure commercialement viables. Cela peut avoir pour effets directs l'utilisation de la main-d'oeuvre disponible localement, la mobilisation d'autres ressources locales, le partage des risques entre l'État et le secteur privé, et l'utilisation de services consultatifs locaux (dans les domaines juridique, technique, etc.).

Recettes à consacrer au développement social

24. On s'est inquiété de ce que le fait que le besoin d'employer les ressources nationales pour restructurer l'économie risquait de freiner le développement social dans la région; de fait, il faut s'occuper des problèmes sociaux en même temps que des questions économiques. Le développement social est perçu comme un investissement humain (dans les services d'éducation et de santé et les services sociaux) qui n'est pas seulement bénéfique pour la société mais qui met en valeur le capital humain nécessaire pour maintenir la croissance économique. En Europe occidentale, l'État, le secteur privé et la société civile participent tous à

l'action sociale, alors que dans les pays en transition, le rôle de l'État s'est réduit, le secteur privé est encore naissant (et ne s'adresse qu'à ceux qui ont les moyens de payer) et la société civile n'est pas encore en mesure d'endosser ce genre de responsabilité.

Conclusions

25. Les financements extérieurs, par exemple l'investissement étranger direct, semblent être un élément important pour stimuler la croissance. C'est peut-être parce qu'il s'agit là d'un type d'investissement qui apporte aussi de la technologie et de nouvelles méthodes d'organisation. Mais on dispose encore de peu d'études pratiques sur la question, et les systèmes de modélisation actuels ne permettent pas de mesurer l'ampleur de ces avantages ni les conditions dans lesquelles ceux-ci ont le plus de chances de se manifester.

26. Néanmoins, d'une manière générale, on peut s'attendre à ce que les pays en transition suivent la voie traditionnelle, ayant recours principalement à l'épargne nationale pour financer leur développement et leur croissance futurs. La politique intérieure a donc un rôle très important à jouer en vue de la mobilisation de l'épargne et de l'investissement privés.

II. Rôle de l'aide publique dans la mise en place de conditions propices au développement durable

27. La discussion a porté sur la manière dont les institutions financières publiques peuvent contribuer à créer les conditions propices à une croissance économique durable dans les pays en transition. À divers moments au cours des 10 dernières années, ces pays ont dû simultanément entreprendre un effort de stabilisation macroéconomique et des réformes systémiques et structurelles, ce qui a nécessité des ressources considérables qui, tout au moins au début de la transition, ne pouvaient généralement pas être mobilisées sur le plan interne ou en s'adressant à des investisseurs étrangers privés. Des institutions bilatérales et multilatérales, y compris la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), créée spécifiquement pour faciliter la transition, ont cherché à combler ce vide.

28. Les participants ont reconnu que l'aide publique au financement dans le monde, en particulier de l'APD, était limitée et que les besoins financiers des pays en transition devaient de plus en plus être satisfaits en faisant appel à des fonds privés. De fait, par suite de l'amélioration du climat de l'investissement dans de nombreux pays en transition, le secteur privé présente désormais la plus large part des entrées de capitaux. S'agissant des fonds publics, on a noté à maintes reprises qu'ils devraient avoir un effet dynamisant sur le développement du secteur privé et la mobilisation de capitaux privés. Un certain nombre de délégations de pays en transition ont souligné l'importance de l'aide publique qui, aux premiers stades de la transition, leur avait permis d'opérer une stabilisation macroéconomique et d'engager leur redressement économique. Les arrangements conclus avec des institutions officielles permettent de fournir des fonds dont les pays ont grand besoin, mais contribuent aussi à inspirer la confiance des investisseurs. On a toutefois souligné que l'aide publique devrait être considérée comme une mesure temporaire et qu'à long terme, elle ne doit pas se substituer aux ajustements, à la restructuration et à la mobilisation de l'épargne à l'échelon national. Même en période de progression des apports de capitaux étrangers, l'épargne intérieure devrait fournir l'essentiel des ressources affectées au développement.

Hétérogénéité régionale et persistance des besoins d'assistance

29. Un thème central a été le caractère hétérogène des pays en transition et de leurs besoins d'aide publique à l'avenir. Ces divergences marquées se retrouvent notamment dans les niveaux de revenus [sept pays sont admissibles au bénéfice des arrangements relatifs à la réduction de la pauvreté et à la croissance du Fonds monétaire international (FMI)], les progrès réalisés sur la voie de la stabilisation, le stade atteint dans la réforme économique et l'étendue de l'accès aux marchés internationaux de capitaux. De l'avis général, si la nécessité d'une aide publique s'est dans l'ensemble atténuée, elle a encore un rôle important à jouer dans la transition. Il demeure toutefois difficile d'adapter cette aide à l'évolution des besoins et des conditions sectorielles des différents pays.

30. À mesure que les pays évoluent vers une étape plus avancée des réformes, leur situation et leurs besoins financiers se transforment. Dans les pays aux stades avancés de la transition et à revenu moyen, qui

ont le plus souvent réussi à attirer diverses catégories de capitaux privés, les institutions financières internationales doivent continuer à encourager la réforme du système, financer la mise en place d'infrastructures et contribuer notamment à l'assainissement de l'environnement et à la formation. Il convient de ne pas oublier que l'accès aux marchés internationaux de capitaux ne garantit pas à ce stade des échéances qui correspondent à la durée des prêts nécessaires pour des projets assortis d'une longue période de gestation. Dans les cas des pays moins avancés dans leurs réformes, un volume relativement plus important d'aide traditionnelle demeure nécessaire, à des fins de développement économique, de stabilisation macroéconomique et de réforme structurelle.

31. Des gouvernements ont formulé les propositions ci-après :

a) L'aide publique devrait venir s'ajouter aux fonds éventuellement fournis par le secteur privé. Les fonds publics ne devraient pas se substituer aux fonds privés;

b) Le retrait de l'aide publique ne devrait pas se faire trop rapidement car cela pourrait mettre en péril les autres programmes nationaux;

c) La possibilité de faire appel aux institutions financières internationales pour une aide d'appoint en cas d'urgence devrait être maintenue;

d) Une délégation a proposé que les pays développés soient tenus de respecter leur engagement visant à consacrer 0,7 % de leur PIB à l'APD;

e) Une proposition a été faite en vue d'alléger la dette de plusieurs pays en transition à faible revenu dont le fardeau de la dette semble insoutenable.

Aide pour une croissance économique durable

32. Mise à part la nécessité de mobiliser des ressources, l'unanimité s'est faite autour de la proposition visant à ce que les institutions financières internationales encouragent des politiques et des réformes durables du marché qui ouvriraient la voie à une croissance économique durable. On a évoqué leur rôle traditionnel dans le financement des infrastructures et ses ramifications positives. La discussion a toutefois souligné que l'effet de levier des fonds publics devrait servir à optimiser « l'impact sur la transition ». Parmi les mécanismes ou les lignes d'action qui pourraient être utilisés à cette fin figurent l'application judicieuse du principe de condi-

tionnalité, une interaction plus étroite entre les institutions financières internationales et le secteur privé et le renforcement des institutions qui favorisent le libre jeu des forces du marché. En particulier :

a) Un certain nombre de gouvernements bénéficiaires ont noté les avantages qu'ils retirent de la conditionnalité (par exemple les conditions dont sont assorties les ressources des institutions financières internationales). Ces avantages – qui découlent de l'aide que les institutions financières internationales apportent à l'élaboration de politiques et de projets, à l'assistance technique, au contrôle de l'application des paramètres des programmes, etc. – sont souvent considérés au moins aussi importants sinon plus que la disponibilité des fonds;

b) Les institutions financières internationales devraient continuer à s'employer à améliorer les institutions bancaires, financières, juridiques et réglementaires, mais on a également pensé qu'il importait de reconnaître l'existence des graves difficultés politiques auxquelles s'est heurtée une action efficace par le passé et de les surmonter;

c) On a estimé que la possibilité pour les institutions financières internationales de mobiliser des fonds privés en parrainant des projets et en partageant les risques avec le secteur privé constituait un atout décisif. Les institutions financières internationales peuvent prendre l'initiative dans les projets, les régions et les pays où le secteur privé hésite à intervenir;

d) La participation des institutions financières internationales à l'exécution de projets peut fournir un point de départ pour l'amélioration de la gestion des entreprises dans le pays bénéficiaire.

33. Le processus de préparation à l'adhésion à l'Union européenne a été cité par les pays bénéficiaires comme un exemple de mécanisme intéressant. Ce mécanisme peut être considéré comme un modèle pour l'exécution de réformes structurelles et comme un encouragement décisif pour procéder à des ajustements internes et adopter des mesures structurelles telles que la privatisation et la déréglementation, tout en améliorant leur viabilité. Les programmes de préadhésion ont été financés par divers fonds de l'UE et au titre de l'assistance technique.

34. Les institutions financières internationales ont contribué à favoriser le développement des PME au moyen de prêts, de prises de participation et de conseils

d'orientation. À côté du rôle primordial qu'elles jouent dans le redressement économique – selon une observation faite par certains orateurs – les PME jouent aussi dans le développement de la société civile et la constitution de marchés ouverts un rôle considéré comme capital pour la mise en place d'une économie de marché efficace.

35. Les gouvernements ont proposé ce qui suit :

a) L'efficacité du principe de conditionnalité pourrait être encore améliorée si on s'employait plus efficacement à l'adapter aux conditions particulières à chaque pays. Lorsque cela ne se fait pas déjà, une concertation entre donateurs et bénéficiaires semble souhaitable;

b) Il conviendrait d'éviter que les institutions financières internationales et les autres donateurs du secteur public n'entrent en concurrence pour assouplir le principe de conditionnalité, car cela entraînerait probablement l'ajournement des réformes nécessaires, et aurait des répercussions négatives pour les pays bénéficiaires;

c) La concurrence entre donateurs peut aboutir à des éléments de libéralité excessifs et qui tendent aussi à réduire le volume de l'aide disponible pour d'autres bénéficiaires;

d) Il conviendrait d'étudier plus avant les partenariats entre le secteur public et le secteur privé comme moyens de mobiliser des ressources financières et de partager les risques, mais certains gouvernements ont tenu à faire savoir que ce n'était pas là une panacée.

Coordination de l'aide et questions régionales

36. Plusieurs questions liées à la coordination de l'aide par les donateurs et à la nécessité d'adopter des mesures pour renforcer les liens régionaux ont été évoquées au cours du débat.

37. Si la coordination de l'assistance entre donateurs (multilatéraux et bilatéraux) a quelque peu progressé, les participants ont pensé que de nouvelles améliorations seraient souhaitables. La coordination est difficile en raison de la diversité des objectifs des donateurs, de la diversité des évaluations des besoins des pays par les donateurs et de la diversité des préférences en matière d'aide nationale. Un participant a toutefois noté que, faute d'expérience dans l'administration de l'aide, les pays en transition avaient parfois des difficultés à utili-

ser efficacement l'aide qui leur était fournie. Un autre participant a signalé que le décaissement de l'aide a souvent souffert de retards.

38. Une coopération régionale plus efficace pourrait présenter des avantages pour certaines parties de la région de la CEE. C'est le cas en particulier dans les secteurs du commerce et des infrastructures, car les relations économiques dans les anciens systèmes économiques étaient façonnées par les Gouvernements et non par les forces du marché et leur utilité propre. Dans ce domaine également, certains progrès ont été enregistrés, mais il a été décidé qu'il y avait encore à faire dans ce domaine. De nombreux pays de l'Europe du Sud-Est offrent depuis peu un terrain particulièrement propice pour une démarche dans ce sens.

III. L'investissement étranger direct et la restructuration de l'économie des pays en transition et des pays émergents

39. Les participants ont estimé que l'investissement étranger direct (IED) était l'une des principales sources de capitaux permettant de combler le déficit de financement des pays en transition. Or les flux d'IED reçus par ces pays restent relativement modestes (sauf cas exceptionnels) et varient beaucoup d'un pays à l'autre. Les principaux freins à l'essor de l'IED dans les pays en transition sont la non-application ou la mauvaise exécution des politiques nécessaires (que le corps législatif peut déjà avoir adoptées) et la faible capacité d'ajustement des agents nationaux (la société ayant du mal à s'adapter à la nouvelle économie de marché).

40. Sous leur configuration actuelle, les économies en transition mettent en évidence plusieurs grands aspects structurels de l'IED et de ses retombées :

a) La répartition du stock d'IED accumulé lors des 10 dernières années entre les pays bénéficiaires est plutôt inégale. En volume total, la majeure partie de l'IED se concentre dans quatre ou cinq économies en transition. Bien que la Fédération de Russie compte parmi ces pays, elle est près de se classer dernière pour ce qui est du volume d'IED par habitant;

b) Les entrées d'IED varient également en termes de pourcentage du stock de capital fixe des économies en transition, mais plus modérément : ainsi,

même dans les pays les mieux placés, elles représentent moins de 10 % de la totalité du stock, ce qui tend à prouver que même dans ces cas, l'IED ne constitue pas la principale source de formation de capital;

c) Le bilan des résultats du secteur manufacturier fait état d'une productivité en hausse, d'une vocation exportatrice plus affirmée et d'une forte capacité de réinvestissement dans les entreprises à participation étrangère. Tout indique également un écart croissant entre les résultats des entreprises étrangères et des entreprises nationales du même secteur, voire du même pays;

d) L'une des retombées des prises de contrôle étrangères (en particulier par des sociétés transnationales), qui est parfois décriée par l'opinion publique, est la conversion de sociétés nationales indépendantes en filiales de firmes étrangères, qui implique une certaine perte de souveraineté dans la prise de décisions et le passage à une nouvelle sphère de concurrence (principalement au sein des réseaux de distribution des sociétés multinationales);

e) Les politiques en matière d'IED adoptées par les pouvoirs publics des pays bénéficiaires se distinguent de diverses manières. Les différences apparaissent notamment au niveau des méthodes de privatisation (portée et modalités), du traitement national (mesures d'incitation à l'IED ou non-discrimination), du penchant potentiel pour les gros investisseurs, donc pour l'IED et des incitations à la création de jeunes entreprises et aux investissements en installations nouvelles. Toutefois, dans les pays en transition, la promotion de l'investissement (tant intérieur qu'étranger) se heurte souvent à des restrictions budgétaires faute de recettes publiques suffisantes.

41. Les questions de politique publique ont été longuement examinées, en particulier celles relatives à l'IED. Il s'agissait surtout de savoir quelles politiques se montraient le plus efficaces pour attirer l'IED, et de s'interroger en particulier sur le rôle que devaient éventuellement jouer les mesures incitatives pour stimuler l'investissement étranger. Les participants se sont accordés à dire que la solution résidait : a) dans des politiques homogènes et cohérentes; et b) dans un environnement généralement favorable à l'investissement productif (étranger ou intérieur). Les politiques consistant à offrir des incitations sélectives aux investisseurs étrangers créaient des distorsions dans l'écono-

mie et n'étaient pas jugées propices au bien-être social à long terme.

42. Les meilleurs cas de réussite s'enregistrent parmi les pays en transition qui sont parvenus à s'assurer d'un environnement stable (tant du point de vue économique que politique) et à maintenir des politiques cohérentes, transparentes et prévisibles. De même, les succès microéconomiques montrent l'importance de la coopération et de l'harmonisation des politiques à tous les niveaux – central, local et municipal – de l'administration. En revanche, les entrées d'IED ont été nettement moindres dans les pays et les régions marqués par l'instabilité politique et économique, la criminalité et la corruption, la faiblesse du système judiciaire et l'insuffisance des infrastructures.

43. Les pays en transition pourraient aussi s'inspirer de l'expérience de certains pays d'Europe occidentale qui ont opté pour un mode de croissance tiré par l'IED. Le cas de l'Irlande montre qu'un pays peut faire beaucoup à lui tout seul pour attirer l'IED, non seulement parce que ce pays a pu offrir un accès relativement facile à un marché plus large (les membres de l'UE), une main-d'oeuvre qualifiée et bon marché et des incitations fiscales, mais aussi parce qu'il est resté systématiquement fidèle à ses orientations (cela fait plusieurs décennies qu'il poursuit les mêmes politiques) et offre un appui supplémentaire par le biais de politiques d'accompagnement (comme l'éducation, la formation et la mise en valeur des compétences nécessaires) pour inscrire ces investissements dans la durée.

44. Les participants ont recommandé aux pays en transition de ne pas perdre de vue que les entreprises nationales n'avaient pas toujours intérêt à promouvoir l'IED dans la mesure où cela risquait d'aggraver la pression concurrentielle à laquelle elles s'exposaient. Et lorsque la gouvernance publique laisse à désirer, ces groupes d'intérêts peuvent opposer de sérieux obstacles aux entrées d'IED. Dans certains pays, il n'est pas rare que les firmes locales forment des ententes, notamment contre les sociétés à participation étrangère.

45. Les pays en transition qui souhaitent adhérer à l'Union européenne doivent en plus harmoniser progressivement leurs politiques d'investissement avec celles en vigueur au sein de l'Union. Celles-ci interdisent notamment l'octroi de privilèges spéciaux aux investisseurs étrangers, et de manière plus générale à tout groupe particulier d'entreprises. Ainsi, certaines des mesures spéciales d'incitation en vigueur dans certains

pays (comme les zones franches et les paradis fiscaux) devront progressivement disparaître.

46. Il a été observé au cours des débats que si l'on s'était beaucoup appesanti sur les politiques des pays d'accueil, peu avait été dit sur les politiques d'investissement extérieur des pays d'origine : or les divergences considérables dont celles-ci faisaient montre pouvaient aussi créer des distorsions. On a jugé utile de resserrer la coopération et les échanges d'information dans ce domaine pour parvenir à plus d'uniformité et de cohésion.

47. Les politiques et les réglementations commerciales convenues à l'échelle internationale, en particulier dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont également d'importantes conséquences pour l'IED, mais s'agissant des politiques relatives aux investissements étrangers et à l'étranger, les progrès sont limités. Dans le cadre des négociations menées sous la houlette de l'OMC, on s'est efforcé à plusieurs reprises depuis trois ans d'unifier les règles applicables aux IED (et dans une certaine mesure, aux investissements de portefeuille d'agents étrangers) et il existe un certain nombre de règles convenues à l'échelon international sur le commerce de services qui couvrent en partie les aspects relatifs à l'investissement étranger.

48. Les débats ont également porté sur la question des retombées et de l'entraînement en amont de l'IED. Des participants ont indiqué que ces retombées étaient jugées globalement positives (diffusion de nouvelles technologies, de savoir-faire et de compétences de gestion) mais d'autres ont souligné qu'il pouvait aussi y avoir des effets plus négatifs (émergence d'une économie à double vitesse où des îlots de haute productivité sont enclavés dans des secteurs non restructurés de l'économie). Les interventions devraient avoir pour but d'optimiser les retombées positives et de minimiser les négatives. Les participants ont jugé que la communauté internationale pourrait aussi faire davantage dans ce domaine en entretenant un dialogue suivi entre les administrations publiques, le secteur privé, les ONG et d'autres organismes, et en faisant circuler l'information sur les meilleures pratiques et les cas de réussite. On a proposé que les milieux d'affaires soient associés aux débats de la phase préparatoire de la réunion de haut niveau et soient invités à y participer.

IV. Perspective régionale des questions financières mondiales

49. Les bénéfices tirés de la mobilisation d'un faible volume de ressources financières – par le biais du capital international investi dans les secteurs les plus productifs – ont été un facteur de croissance économique et d'amélioration du niveau de vie dans toutes les régions du monde.

50. Toutefois, les chocs financiers survenus récemment en Asie et en Fédération de Russie ont également montré que les mouvements internationaux de capitaux étaient fondamentalement instables et pouvaient déclencher de graves crises financières (crise bancaire, des changes, de la dette) se traduisant par un coût économique et social élevé. Fortement tributaires du capital étranger, les pays en développement et les pays en transition sont particulièrement sensibles à la volatilité excessive de ces flux. L'action déployée pour atténuer ou prévenir ces crises financières devrait donc figurer en tête des préoccupations politiques. Cela est d'autant plus urgent que les crises résultent à la fois des échecs des politiques et des dysfonctionnements du marché.

51. Bien qu'aucun accord général ne se fasse autour de l'architecture financière internationale à mettre en place pour l'avenir, on reconnaît toutefois que c'est aux responsables nationaux qu'il incombe manifestement d'établir un cadre juridique et réglementaire solide pour permettre aux marchés de fonctionner au mieux. Certes, les efforts de réforme de portée internationale sont importants, mais ils ne sauraient se substituer à une politique économique nationale saine.

Codes et normes

52. Les codes et les normes visant à améliorer la qualité et le degré d'actualité des données relatives aux principales variables macroéconomiques et aux rapports des sociétés financières et non financières sont jugés nécessaires pour permettre aux prêteurs et aux investisseurs de prendre leurs décisions en connaissance de cause. On a constaté que les normes telles que les Normes spéciales de diffusion des données du FMI pouvaient aider les banques centrales à mieux définir leurs besoins en données. Cet effort de transparence devrait aussi permettre aux marchés d'imposer plus de discipline aux décideurs et aux institutions financières internationales de mieux surveiller les politiques suivies. La progression est inégale dans ce domaine. Certains ont relevé que les progrès avaient été moindres

pour ce qui était des rapports financiers des banques et autres institutions financières que pour le secteur public. On a toutefois souligné que les normes et les codes mondiaux ne devaient pas constituer des entraves, mais servir de directives générales tenant compte de la diversité des pays en matière de niveau de développement, d'histoire, de culture, etc.

Réglementation et surveillance financières

53. Le renforcement et la restructuration du secteur financier resteront vains sans cadre réglementaire national cohérent. Il est donc indispensable de réformer les réglementations pour réduire la probabilité que surviennent des crises financières, et, si on ne peut les éviter, pour limiter leurs effets nuisibles. Il a également été souligné que la coordination entre les organismes de réglementation nationaux pouvait encore être améliorée, en particulier dans le domaine des échanges de données. Tous les participants ont été unanimes à dire qu'un organisme de réglementation mondial (autorité financière mondiale) aurait peu de chances d'être plus efficace que les efforts coordonnés des autorités nationales dans la mise en oeuvre de normes mondiales.

Conditionnalité

54. Le principe absolu qui doit sous-tendre l'assistance prêté par les institutions financières internationales, y compris dans le domaine de la finance, est celui de la « propriété des programmes » qui revient aux pays. La conditionnalité est une composante essentielle des prêts concessionnels, mais sa nature devrait être réexaminée en fonction des paramètres économiques internes dominants, qui diffèrent d'un pays à l'autre. On a fait observer que la conditionnalité constituait un indicateur important pour les investisseurs et les prêteurs privés.

Libéralisation des comptes de capital

55. Il a été reconnu que les « cycles de surchauffe » auxquels s'exposaient les flux de capitaux à court terme pouvaient poser de graves problèmes pour la gestion macroéconomique et la surveillance financière dans les pays en transition et les autres marchés naissants. On a suggéré qu'il serait peut-être nécessaire de contrôler les flux de capitaux privés à court terme pour réduire les fluctuations excessives et assurer une plus grande stabilité du système financier. Ces contrôles devraient s'exercer par la voie d'instruments conformes aux lois du marché (par exemple taxes, réserves

obligatoires) et l'on juge préférable qu'ils accompagnent la réforme et la surveillance réglementaires et qu'ils contribuent à accroître la transparence des activités des gouvernements, des institutions financières et des entreprises privées.

56. Certains participants ont estimé qu'il ne fallait avoir recours à la réglementation des mouvements de capitaux qu'en cas d'urgence; d'autres la jugeaient essentielle pour les économies ayant des systèmes financiers fragiles. Dans tous les cas, la libéralisation des comptes de capital ne devait avoir lieu qu'au terme d'un processus soigneusement échelonné de réforme économique et de renforcement des institutions financières nationales.

Dispositions en matière de changes

57. Les participants ont généralement reconnu que les régimes des changes ne pouvaient être examinés indépendamment du régime sous-jacent des mouvements de capitaux. Toutes les recommandations relatives aux régimes des changes doivent prendre en compte la situation économique propre à chaque pays. Comme celle-ci varie constamment, un régime différent s'impose à chaque fois.

58. Entre les deux extrêmes que constituent la libre fluctuation des taux de change et la stricte application de parités fixes, il existe toute une gamme de solutions intermédiaires mieux adaptées aux particularités de chaque pays.

59. On a constaté que l'instabilité des taux de change en fluctuation libre pouvait se traduire par de graves coûts macroéconomiques lorsque se produisaient d'importants déséquilibres. Dans une région caractérisée par la relative solidité des liens commerciaux des pays qui la composent, tout dispositif visant à limiter les fluctuations des changes (comme le mécanisme de change en Europe occidentale) peut s'avérer utile à la condition que soient prises en parallèle des mesures en faveur d'une convergence réelle entre pays membres.

60. On a également proposé que le choix spécifique d'un taux de change et d'un régime des mouvements de capitaux ne figure pas au rang des conditionnalités exigées par le FMI.

V. Conclusions

61. À la clôture de la session, le Président a présenté ses conclusions, qu'il a distribuées par la suite aux États membres (voir le résumé du Président à l'annexe I ci-dessous). Les présidents des groupes de travail ont fait un bref compte rendu des débats tenus sur leurs thèmes respectifs tel qu'il a été décrit plus haut. La Secrétaire exécutive de la CEE a fait une déclaration de clôture dans laquelle elle a souligné que les pays en transition de la région de la CEE avaient derrière eux 10 ans d'expérience des problèmes du financement du développement et que cette réunion leur avait fourni l'occasion de faire le bilan des réussites enregistrées ou des erreurs commises.

62. Parmi les nombreux points sur lesquels les participants étaient entièrement d'accord, la Secrétaire exécutive a cité l'importance qu'il y avait à mobiliser des ressources nationales en faveur du développement et à encadrer les efforts nationaux par un environnement international porteur. On avait réitéré à maintes reprises l'importance que pouvait avoir la mise en place d'institutions efficaces, et le respect des règles et des politiques adoptées. La complémentarité des diverses modalités de financement avait été soulignée, et tout en reconnaissant la place occupée par l'investissement privé, on avait également mis en relief l'impulsion donnée par les fonds publics. Un autre thème important avait été mis en exergue, la nécessité de faire face au coût social de la transition, non seulement au nom de la justice sociale, mais pour éviter que le malaise social vienne à saper jusqu'au processus de transition. Il était manifestement indispensable de réduire le volume des dépenses publiques qui servait à subventionner sans résultat des entreprises peu performantes, mais il valait mieux allouer les ressources ainsi libérées à des budgets sociaux bien ciblés. Le rôle important joué par l'échelon local en faveur du financement pour le développement avait été souligné, et l'on avait rappelé que les réformes de décentralisation de l'État pouvaient favoriser une participation plus large des collectivités locales aux projets de développement régional. Les participants avaient aussi insisté sur la nécessité de trouver des formules de financement originales et novatrices. Ils avaient tous reconnu par ailleurs qu'il fallait instaurer une étroite coopération régionale pour utiliser au mieux les ressources limitées. Le rôle positif du principe de conditionnalité avait également été admis, mais tout en rappelant que les donateurs et les bénéficiaires devaient engager un dialogue constructif

pour que ce principe débouche à terme sur un partenariat efficace. La Secrétaire exécutive a également souligné la formidable diversité de l'Europe qui rendait d'autant plus indispensables les partenariats entre tous les acteurs concernés, des gouvernements aux entreprises privées et aux ONG, entre autres, et l'importance qu'il y avait à maintenir un dialogue sur toutes les questions touchant le développement social et économique de la région. À cet égard, la réunion avait contribué à beaucoup faire avancer les choses.

Annexe I

Résumé du Président

Des représentants des États membres de la CEE et de la Banque des règlements internationaux (BRI), de la Communauté européenne, de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la Banque mondiale, du FMI et de diverses banques commerciales, entreprises privées et ONG se sont réunis à Genève les 6 et 7 décembre 2000 pour une réunion consultative régionale, comme l'avait demandé le Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental pour :

a) Procéder à un échange de vues et de données d'expérience sur la manière de mobiliser des ressources financières, nationales et étrangères, de sources publiques et privées, dans les pays en transition et de les utiliser au service du développement;

b) Dégager les enseignements et les conclusions qui pourraient utilement être repris dans le cadre du processus préparatoire d'ensemble de la réunion de haut niveau, de même que les vues et les idées communes sur les aspects mondiaux du financement du développement, qui pourraient les aider à faciliter le processus de financement du développement dans son ensemble.

Les participants ont noté que leurs chefs d'État et de gouvernement, dans la Déclaration du Millénaire en date du 8 septembre 2000 (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), avaient notamment décidé de créer, aux niveaux tant national que mondial, un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté, s'étaient déclarés préoccupés par les obstacles auxquels se heurtent les pays en développement dans la mobilisation des ressources nécessaires pour financer leur développement et s'étaient donc engagés au nom de leurs gouvernements à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour assurer le succès de la réunion de haut niveau.

Les participants ont reconnu que la région de la CEE avait accumulé, en particulier au cours des 10 dernières années, mais aussi pendant les années de reconstruction de l'après-guerre, une vaste somme

d'expériences très diverses qui ne sont pas sans rapport avec le processus de financement du développement. Cette expérience met en évidence la diversité des conditions dans les différents pays – ce qui requiert de la diversité dans les solutions qui seront adoptées – et illustre le fait que, pour réussir, les politiques appliquées en matière de développement doivent répondre à des stratégies qui, dans l'ensemble, doivent être maîtrisées localement.

Les participants ont pensé qu'il importait pour la croissance et le progrès social de continuer à s'intéresser à la nécessité d'améliorer la gestion des affaires publiques et de mettre en place des politiques nationales et des cadres réglementaires favorables à l'épargne et aux investissements, y compris aux investissements étrangers. À cet égard, de nombreux participants ont jugé importants les conseils qui figurent dans les programmes d'ajustement des institutions financières internationales. Tous se sont accordés à reconnaître l'importance capitale que revêt l'appui au renforcement des capacités et des institutions indispensables pour assurer le bon fonctionnement d'une économie de marché, et notamment la possibilité de garantir la viabilité du développement dans une perspective humaine et sociale moyennant une répartition sociale équitable des résultats du développement.

Les participants ont pensé que la gestion des entreprises méritait une attention particulière, tout comme le développement des secteurs financiers nationaux. Par ailleurs, ils ont pensé que les PME avaient un rôle décisif à jouer dans le maintien et la généralisation de la croissance et dans la mise en place d'un environnement économique porteur et d'un courant d'opinion favorable à la réforme. Il serait aussi indispensable d'intégrer aux activités normales de développement les connaissances, l'esprit novateur et le capital à la disposition des chefs d'entreprises du secteur privé.

Pendant toute la réunion, les participants ont souligné l'importance capitale de la coopération régionale pour permettre aux pays en développement et aux pays en transition de s'intégrer dans l'économie mondiale et pour stimuler les investissements étrangers directs, et comme facteur déterminant pour la paix, la prévention des conflits et la reconstruction. Plusieurs participants ont cité comme exemple de cette forme de coopération

le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, qui est destiné à aider les pays de cette région à surmonter les effets de la guerre, à rétablir la paix et à commencer leur reconstruction, mais en soulignant que c'était là l'aboutissement de nombreux autres instruments, comme par exemple l'Initiative de l'Europe centrale.

Tous les participants se sont accordés à reconnaître qu'un milieu commercial plus ouvert et plus accessible, qui donnerait aux moins avancés des pays en développement la possibilité de s'implanter sur les marchés des pays développés, est indispensable pour assurer l'intégration de ces pays dans le système commercial international et le succès de leurs efforts dans la lutte contre la pauvreté.

Les participants ont reconnu qu'il faudrait doubler d'efforts pour prévenir l'instabilité et les crises financières. Une conception moins rigide de la méthode appropriée pour procéder à la libéralisation des comptes de capital et au choix du régime des devises semblait se dessiner. À plus long terme, le développement passe nécessairement par l'accès aux marchés de capitaux. Il convient toutefois de reconnaître que les marchés sont instables et que leur accès n'est par conséquent pas garanti.

Une plus large mobilisation des ressources et une coopération plus efficace sont indispensables pour atteindre les objectifs du développement international qui ont été approuvés par la communauté internationale. On a généralement reconnu que, pour cela, il faudrait qu'une collaboration plus réelle s'instaure entre les divers partenaires du développement : gouvernements, système des Nations Unies, institutions de Bretton Woods et banques régionales de développement, mais aussi organisations non gouvernementales et secteur privé. Tel est précisément le sens du processus de financement du développement. Les participants ont signalé l'intérêt particulier que présentait l'approche participative adoptée notamment par la BERD. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le Cadre de développement intégré et les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté ont été cités comme exemples d'instruments permettant de manière rapide et appropriée d'encourager un esprit de coopération.

La coopération doit toutefois respecter la diversité des situations ainsi que des antécédents culturels et historiques. De nombreux participants ont évoqué la nécessité d'adopter pour le développement des formes

de coopération convenablement adaptées et échelonnées. Plusieurs représentants ont également insisté sur la nécessité pour les partenaires extérieurs de rester impliqués et de ne pas se retirer trop rapidement des pays, ce qui pourrait mettre les résultats obtenus en péril. À plus long terme toutefois, l'assistance devrait être considérée comme un phénomène transitoire. À mesure qu'ils se développent, les pays devraient à leur tour apporter un appui aux nations moins avancées.

Les participants ont reconnu que l'APD demeure un élément indispensable du financement du développement. Les représentants des pays donateurs qui se sont engagés à consacrer 0,7 % de leur PIB à l'APD ont réaffirmé leur volonté d'atteindre cet objectif aussi rapidement que possible. L'APD s'ajoute et complète les ressources nationales. De l'avis général, l'APD devrait jouer un rôle de catalyseur dans la mobilisation des ressources privées, y compris des investissements étrangers directs. Les participants ont aussi pensé que la sélectivité était une condition indispensable pour garantir l'efficacité de l'assistance, mentionnant par ailleurs des critères tels que la qualité et des choix politiques, la possibilité d'opérer un changement réel et l'existence d'autres sources de financement.

La mise en oeuvre rapide de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés est capitale pour permettre aux pays concernés de consacrer des ressources suffisantes à la lutte contre la pauvreté et aux investissements dans le secteur social.

S'agissant des pays à revenu moyen, on a estimé qu'il serait souhaitable que les efforts se concentrent sur les pays où une forte proportion de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté.

Le processus de financement du développement ne devrait pas seulement viser à mobiliser des ressources pour le développement, mais devrait aussi permettre de faire le point des objectifs définis par les conférences des Nations Unies qui ont eu lieu dans les années 90 en matière de développement durable.

Les participants ont estimé que le processus de financement du développement et la réunion de haut niveau fournissaient une occasion exceptionnelle de renforcer la perception d'un certain nombre d'éléments clefs du développement et de la lutte contre la pauvreté par la communauté internationale : cela permettrait de répondre à la nécessité de plus de cohérence dans les orientations et les parties prenantes, tant au niveau national qu'au niveau international, pour parvenir à une

approche globale qui tiendrait compte de toutes les politiques, en particulier en matière de financement et de commerce.

Le processus de financement du développement offre la possibilité d'arrêter une conduite coordonnée en vue de promouvoir un développement humain et social durable sur une base équitable et participative.

Une action politique et économique menée avec la participation de tous et pour le bien de tous pourrait trouver une motivation profonde et durable dans le sentiment partagé des objectifs à atteindre et de la direction à suivre qui naîtrait d'une analyse commune des moyens de financer le développement à laquelle s'associeraient tous les principaux acteurs et parties prenantes.

Annexe II

Programme de la réunion

Mercredi 6 décembre 2000

Salle XIX

10 heures-13 heures Séance plénière d'ouverture : mobilisation de ressources financières pour la mutation et le développement dans les pays en transition de la CEE : définition des principaux problèmes

- Allocution de bienvenue :** **Danuta Hübner, Secrétaire exécutive,** Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU)
- Président de la séance¹ :** **Jørgen Bøjer, Président,** Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental
- Groupe de discussion :**
- Ignacio Garrido, Vice-Gouverneur,** Banque de développement du Conseil de l'Europe
- Lambe Arnaudov, Vice-Ministre de l'économie,** ex-République yougoslave de Macédoine
- Willem Buiters, Directeur du Bureau des affaires économiques,** Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
- Danuta Hübner, Secrétaire exécutive,** Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU)
- Harald Kreid, Président,** Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
- Marcelo Selowsky, Économiste en chef pour l'Europe et l'Asie centrale,** Banque mondiale
- Michael Tutty, Vice-Président,** Banque européenne d'investissement (BEI)
- Alexei Ulyukaev, Premier Vice-Ministre des finances,** Fédération de Russie

¹ Désigné et élu à la présidence de la Conférence.

Séances I et II (tenues simultanément)

Salle XXIII

<p>Séance spéciale I : Mobilisation de ressources financières pour la mutation et le développement : la dimension nationale</p>
--

Président de la séance² : **Armen Martirosian, Vice-Ministre des affaires étrangères, Arménie**

Discours liminaire : **Péter Ákos Bod, professeur, Université d'économie de Budapest (Hongrie), ancien Président de la Banque nationale de Hongrie**

Animateurs des débats : **Winfried Braumann, Directeur général, FGC, Autriche**

Christopher Clement-Davis, Groupe d'experts du CET de la CEE/ONU

Rumen Dobrinsky, Chef par intérim, Section des économies en transition, Division de l'analyse économique, Commission économique pour l'Europe (CEE/ONU)

Arif Erden, Directeur général adjoint, Direction générale des relations économiques étrangères, Sous-secrétariat du Trésor, Turquie

Robert Hall, Président, (Groupe consultatif de l'immobilier, CEE/ONU)

Velimir Rajkovic, Ministre délégué aux finances, Croatie

Nigel Tarling, Directeur des programmes, Conseil international de l'action sociale

Adalbert Winkler, économiste principal, Société-conseil allemande en matière de développement du secteur financier, Allemagne

Olexander S. Yaremenko, Conseiller auprès du Premier Ministre, Ukraine

² Désigné et élu à la vice-présidence de la Conférence.

Salle XXV

Séance spéciale II : Rôle de l'aide publique dans la mise en place de conditions propices au développement durable

- Président de la séance² :** **Cristian Popa, Gouverneur suppléant, Banque nationale de Roumanie**
- Discours liminaire :** **Marie Lavigne, professeur, Université de Pau, France**
- Animateurs des débats :** **Manuel Pedro Baganha, Secrétaire d'État au Trésor et aux finances, Portugal**
- Urs Breiter, Ministre, Directeur adjoint, Division de la coopération avec l'Europe orientale et la CEI, Agence suisse pour le développement et la coopération, Ministère suisse des affaires étrangères, Suisse**
- Christopher Hurst, Chef de division, Département des affaires économiques, Banque européenne d'investissement (BEI)**
- Hans Peter Lankes, Directeur des stratégies de transition, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)**
- Bertrand de Largentaye, Chef de service, Direction générale des relations extérieures, Commission européenne**
- Krzysztof Ners, Vice-Ministre des finances, Pologne**
- Marcelo Selowsky, Économiste en chef pour l'Europe et l'Asie centrale, Banque mondiale**
- Emirlan Toromyrzaev, Premier Vice-Ministre des finances, Kirghizistan**
- Roberts Zile, Ministre chargé de missions spéciales pour la coopération avec les institutions financières internationales, Lettonie**

Jeudi 7 décembre 2000

10 heures-13 heures, séances spéciales III et IV (tenues simultanément)

Salle XXIII

<p>Séance spéciale III : IED et restructuration de la transition dans les pays émergents</p>

- Président de la séance² :** **Krzysztof Ners, Vice-Ministre des finances,**
Pologne
- Discours liminaire :** **Gabor Hunya,** Institut de comparaison économique internationale de Vienne (VIIEC)
- Animateurs des débats :** **Rolf Alter, Coprésident de l'équipe du projet relatif au pacte sur les investissements dans le cadre du Pacte de stabilité,** Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Richard Eglin, Directeur de la Division du commerce et des finances (OMC)**
- John Fitzgerald, professeur chargé de recherche,** Institut de recherche économique et sociale, Dublin
- Jonathan Harris, Président, Royal Institute of Chartered Surveyors,** Royaume-Uni
- Eugenijus Maldeikis, Ministre de l'économie,** Lituanie
- Aleksei Moiseichikov, Ambassadeur chargé de missions spéciales,** Bélarus
- Signe Ratso, Vice-Secrétaire général,** Ministère des affaires économiques, Estonie
- Karl Sauvant, Chef du Service de l'investissement international, des sociétés transnationales et des flux de technologie, Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises,** Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Joseph Smolik, Chef de la Section des relations économiques internationales, Division de l'analyse,** Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU)

Vassili N. Takas, Coprésident, Initiative de coopération du Conseil consultatif des pays d'Europe orientale, Grèce

Ralf Zeppernick, Directeur de la Division du commerce extérieur, Ministre de l'économie, Allemagne

Salle XXV

<p align="center">Séance spéciale IV : Perspective régionale sur les questions financières à l'échelle mondiale</p>
--

- Président de la séance² :** **David Klein, Gouverneur, Banque centrale, Israël**
- Discours liminaire :** **Yilmaz Akyüz, Directeur par intérim, Division de la mondialisation et des stratégies de développement**, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Animateurs des débats :**
- Gunter Baer, Secrétaire général**, Banque des règlements internationaux (BRI)
- Andrew Cornford, Service des politiques macroéconomiques et des politiques du développement**, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Daniel Daianu, ancien Ministre des finances**, Roumanie, **Coordonnateur national de la Roumanie pour le Forum économique de l'OSCE**
- Heiner Flassbeck, Service des politiques macroéconomiques et des politiques du développement**, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); **ancien Vice-Ministre des finances**, Allemagne
- Reinhard Munzberg, Représentant spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies**, Fonds monétaire international (FMI)
- Mosmir Mrak, professeur d'économie, Ljubljana**, Slovénie
- Muravei Radev, Ministre des finances**, Bulgarie
- Alexei Ulyukaev, Premier Vice-Ministre des finances**, Fédération de Russie

Salle XIX

<p>Séance plénière de clôture 15 heures-18 heures</p>

Président de la séance¹ : **Jørgen Bøjer, Président**, Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental

Rapports des séances spéciales :

SSI	Armen Martirosian, Vice-Ministre des affaires étrangères , Arménie
SSII	Cristian Popa, Gouverneur suppléant , Banque nationale de Roumanie
SSIII	Krzysztof Ners, Vice-Ministre des finances , Pologne
SSIV	David Klein, Gouverneur , Banque centrale, Israël

Débat et observations de clôture

Jørgen Bøjer, Président, Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental

Danuta Hübner, Secrétaire exécutif, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU)

Harold Kreid, Président, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU)